

2HB
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 100 euros
Siège social : 12 impasse de l'Orée du Bois
12510 OLEMPES
818 510 091 RCS RODEZ

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 25 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq novembre,
A 17 heures,

Monsieur Hervé BENNET,
demeurant 815 route du Château 12850 ONET LE CHATEAU,

Propriétaire de la totalité des 1 part sociale de 100 euros composant le capital social de la
Société 2HB,

Associé Unique et cogérant de ladite Société,

En présence de Monsieur Philippe MAI gérant non associé,

I- A pris les décisions suivantes :

- Démission d'un cogérant Monsieur Philippe MAI et décision de ne pas le remplacer,
- Questions diverses,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Philippe MAI de ses fonctions de gérant dont les fonctions de cogérant cesseront ce jour et décide de ne pas procéder à son remplacement.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et
consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique
Hervé BENNET

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned below the printed name.